

Notre **VILLAGE**

Kritter Dorfblattel

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

**journée citoyenne
le samedi 18 octobre**



**NEUBOIS
DÉCROCHE
SA 3ÈME FLEUR**





Le Mot du Maire



En cette période de rentrée où petits et grands ont repris leurs habitudes, ce bulletin retrace les derniers évènements et travaux qui se sont déroulés depuis le mois de mai.

Dans le domaine des distinctions, c'est l'obtention de la 3^{ème} Fleur avec mention spéciale du Jury des Villes et Villages Fleuris qui fait notre fierté. C'est une récompense pour un travail d'équipe avec le concepteur Fabien DIGEL mon 1^{er} adjoint, l'énorme travail réalisé par Grégory avec l'aide de Gabin pendant les mois d'été, mais aussi toutes les petites mains des journées citoyennes sans qui notre fleurissement ne serait pas possible et les bénévoles (Francis, Estelle, Germaine, Véronique, Yvette) qui donnent un coup de main régulièrement. Un grand merci à tous.

Grand chantier de cet été, la réfection de la rue des Hirondelles. Les travaux ont été menés à bien par l'entreprise VOGEL dans le délai prévu.

Tout a été mis en œuvre pour incommoder au minimum les riverains et l'ensemble des habitants de ce quartier. Les équipes VOGEL qui sont intervenues ainsi que le maître d'œuvre Jérôme GEORGES ont travaillé avec beaucoup de professionnalisme et ont fait remonter les remarques et sollicitations des particuliers concernés par les travaux comme cela a été le cas sur l'ensemble des opérations menées dans le plan pluriannuel « voirie » de 2021 à 2025.

J'ai apprécié leur disponibilité, leur implication et leur convivialité dans un esprit de respect mutuel.

Nouvelle rentrée pour beaucoup d'entre vous, dernière rentrée pour moi dans le cadre de mon mandat de maire. En effet, et beaucoup d'entre vous le savent déjà, je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars prochain, j'en parlerai un peu plus longuement en début d'année prochaine. D'ici là, je garde toute ma motivation pour continuer à faire avancer notre commune pour le bien-être du plus grand nombre.

Marie Odile UHLERICH

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 25/05/2025 à Sélestat, Elise Chantal, fille de Yannick ARNOLD et d'Esther BECK

Le 02/08/2025 à Sélestat, Martin Pierre Albert, fils de Yannick ERB et d'Adeline WEISROCK

Le 23/08/2025 à Schiltigheim, Léonie Clémence, fille de Julien ARMBRUSTER et de Anna BOUTON

Mariages :

Le 13/06/2025 Nicolas GUILLEMIN et Adeline BURSTERT

Le 16/08/2025 Léo GOETZ et Maria DA SILVA

Le 23/08/2025 Maxime FRITSCH et Sarah RIVAT

Décès :

Le 04/05/2025 à Villé, Anne BERGER

Le 27/08/2025 à Villé, Jacques OSTERMANN

COMMUNE DE NEUBOIS

9 rue de l'Eglise 0388856155

mairie@neubois.fr

ouverture au public :

Lundi et Jeudi de 8h30 à 11h30

Mardi de 13h30 à 16h30

vendredi de 13h30 à 17h30

JOURNAL D'INFORMATION NEUBOIS
NOTRE VILLAGE KRITTER DORFBLATTEL

conception et mise en forme

Fabien DIGEL

DÉGÈS DE M. JACQUES OSTERMANN, ANCIEN MAIRE DE NEUBOIS

Le 27 août dernier, M. Jacques OSTERMANN, maire de Neubois de 1989 à 2008 est décédé à l'âge de 94 ans. Elu en 1989 pour un tout premier mandat de conseiller municipal, il a accepté d'assurer la fonction de maire. Il a mis toute son énergie pour mener à bien cette mission.

Construction d'une classe de maternelle, déménagement de la mairie au presbytère, aménagement de la rue Principale avec des trottoirs, remplacement de la conduite d'eau potable et enfouissement du réseau téléphonique, réalisation de trois tranches de lotissement, création de l'Association Foncière Pastorale qui existe toujours et dont il était très fier, création de la première Association Foncière Urbaine Autorisée dans la vallée de Villé, deux autres suivront, transformation de la maison Mathieu en maison des associations.



M. OSTERMANN était un fervent défenseur du monde associatif. Ainsi, dans la première année de son mandat, il a réussi à redynamiser le corps des sapeurs-pompiers, il a participé à la création du Club Frankembourg, du Théâtre du Miroir et de la section locale de l'Association Générale des Familles. Dans les années 2000 a été créée La Boule Neuboisienne où il est resté membre jusqu'à un âge avancé.

Merci M. OSTERMANN pour ces presque vingt années de maire, fonction que vous avez assumée avec conviction, engagement, disponibilité et bienveillance.

SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT FINANÇÉ PAR LA COM COM

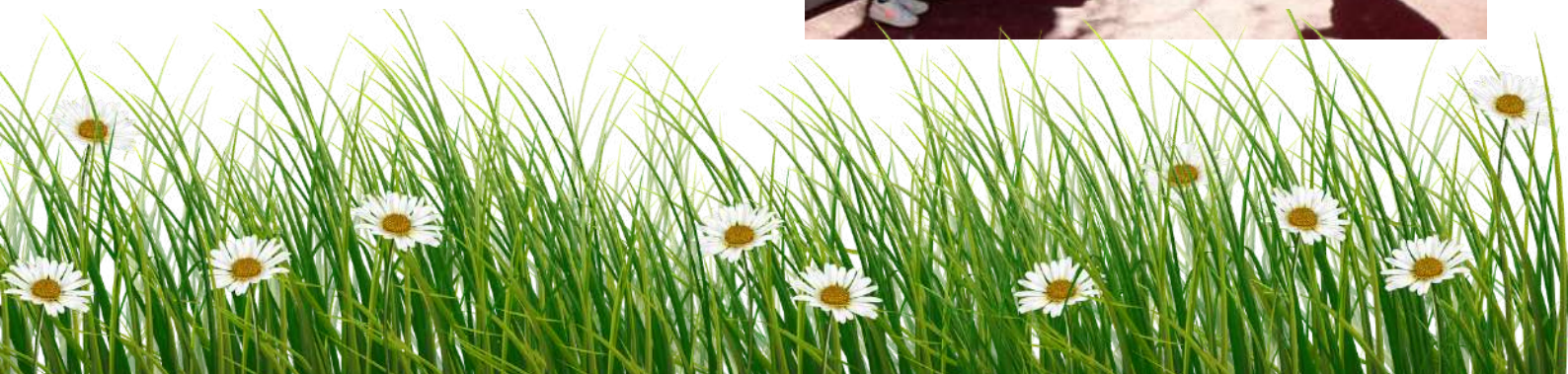
Texte dicté par les enfants de moyenne section.

"Cette année, on a travaillé avec Joseph de la maison de la nature. On a appris que les abeilles étaient très importantes car elles pollinisent les fleurs pour avoir des fruits.

Il nous a dit que les oiseaux mangent des chenilles et des insectes pour protéger nos légumes et qu'il faut les aider en hiver en les nourrissant.

Il nous a expliqué que la forêt protège les animaux et nous donne de l'ombre. Qu'on peut couper du bois mais pas trop et qu'il faut aussi la protéger.

Maintenant on sait qu'il faut faire attention aux animaux et aux plantes dans la nature."





COUT DU PERISCOLAIRE DIEFFENBACH/NEUBOIS

Cela a mis du temps, mais enfin je dispose des chiffres exacts sur le coût du périscolaire construit à Dieffenbach sur l'égide du SIVU DU GIESSEN et dont une partie est financée par les communes de Neubois et Dieffenbach.

COUT DE L'INVESTISSEMENT : 1.434.115,74 € TTC (Construction, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études...)

SUBVENTIONS + REVERSEMENT TVA : 1.188.317,00 €

. CeA	: 351.772,00 €
. Région Grand Est	: 181.409,00 €
. Etat (DETR)	: 264.200,00 €
. CAF	: 150.000,00 €
. FCTVA	: 240.936,00 €

COUT DE FONCTIONNEMENT : 54.733,26 €
(de 2019 à 2024 inclus)

Rémunération de secrétaires, honoraires, indemnité du Président, assurance, intérêts d'emprunt

Les deux communes ont versé chacune sur cette durée une participation de 100.000 €.

Au démarrage du projet, ont été contractés et encaissés : un prêt relais de 24.000 € remboursés depuis et un prêt sur 15 ans de 654.200 € dont le capital restant dû au 01/01/25 se montait à 487.810,89 €.

Disposant d'une trésorerie de plus de 350.000 €, j'ai insisté auprès du Président du SIVU et de M. le Maire de Dieffenbach pour procéder à un remboursement anticipé de 300.000 €. Après des discussions avec la Banque Populaire qui a accepté de ramener la pénalité pour remboursement anticipé (prévue dans le contrat de prêt) de 15.000 à 7.500 €, un avenant a été conclu maintenant le montant des échéances mais ramenant le remboursement définitif à fin 2029 au lieu de fin 2035. Cette opération génère une économie de plus de 11.600 € à partager entre les deux communes.

Le capital restant dû à la date du 22/06/25 est de 166.612,09 € à prendre en charge pour moitié par chaque commune.

Marie Odile UHLERICH

INFOS DIVERSES

Prochaine journée citoyenne : samedi 18 octobre 2025

Recensement de la population : du 15 janvier au 14 février 2026, les informations nécessaires seront diffusées en temps utile

Marché de Noël et concert des Chorales Réunies le dimanche 14 décembre 2025 sous l'égide de Kritt'Evènements

ETUDE DE FAISABILITÉ D'UNE NOUVELLE SALLE MULTI-FONCTIONS

A l'automne 2020, le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur la faisabilité d'une nouvelle salle multi-fonctions, la salle St-Materne datant de 1936 ne répondant plus vraiment aux besoins de la Commune et de son tissu associatif. Le seul emplacement disponible, accessible et classé dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé fin 2019) en zone d'équipement se situe à hauteur du club-house route de Thanvillé.

Cette étude a été menée sous l'égide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Équipement) basé à Strasbourg pour un coût total de 10.000 €.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu, aucun sujet n'a été écarté, beaucoup de souhaits ont été exprimés et discutés. Au fur et à mesure des échanges, plusieurs problématiques sont apparues :

- configuration de la zone UE,
- proximité de la conduite de gaz,
- construction d'une nouvelle salle ou extension du club-house,
- besoins de la Commune et des associations locales,
- obligations en matière énergétique et environnementale.

Dernière problématique et non des moindres, le coût d'une telle réalisation et son financement. Trois configurations ont été chiffrées, néanmoins une étude financière du conseiller aux collectivités du Trésor Public démontre que la Commune ne peut se lancer dans un tel investissement, les possibilités de financement sont floues et la capacité d'auto-financement communale est insuffisante.

Cette étude reste un outil de travail particulièrement détaillé et pourra servir de support à toute autre réflexion.

A titre personnel, je n'ai pas été surprise par le verdict du conseiller aux collectivités mais je reste convaincue qu'une extension avec valorisation du club-house actuel peut être la solution pour disposer d'un équipement moderne et adapté à notre village.



NOUVELLES ACTIVITÉS À NEUBOIS, « BOUGEZ ET SOURIEZ »



PILATES DOUCEUR

Sandrine Geiger/Petitjean, éducatrice sportive - sport santé pour tous, dispense des cours de Pilates Douceur, Pilates Adaptés et Bodyzen depuis le 9 septembre 2025 à la salle St Materne.

Voici son numéro de portable : 06 87 52 45 29

YOGA

Manou Wilhelm, professeure certifiée de yoga a démarré des cours de yoga depuis le 15 septembre 2025 dans l'ancienne salle de classe 10 rue Principale.

Vous pouvez la contacter au 07 83 60 02 34 ou contact@majoie.fr



**NEUBOIS DÉCROCHE SA 3ÈME FLEUR !
UN VILLAGE FLEURI QUI RAYONNE
DANS LA VALLÉE**



Le jury régional des Villes et Villages fleuris est passé à Neubois en juillet dernier et a attribué à notre Commune la 3ème Fleur, assortie des félicitations du jury.

Une distinction qui récompense cinq années d'efforts collectifs, une mobilisation citoyenne exemplaire et un choix réfléchi de plantes adaptées au climat. Désormais, Neubois est le seul village de la Vallée de Villé à arborer trois fleurs.

Un parcours jalonné d'étapes

L'aventure a commencé en 2021, lorsque Neubois a obtenu sa première Fleur. Deux ans plus tard, en 2023, la commune franchissait une nouvelle étape avec sa deuxième Fleur. L'ultime consécration est arrivée en 2025 avec en prime les félicitations du jury. Chaque étape nous a permis de progresser, d'apprendre et de renforcer notre projet. Pour cette candidature, la municipalité n'a rien laissé au hasard : un dossier complet de 70 pages a été préparé et présenté au jury, détaillant la stratégie, les actions menées et l'implication collective qui ont conduit Neubois vers ce label prestigieux.

Les quatre éléments : Fer, Eau, Bois et Pierre

La stratégie de fleurissement de Neubois repose sur une identité forte, structurée autour de quatre éléments fondateurs présents dans la Commune et qui font le lien entre nature, patrimoine et histoire locale :

- **Le Bois** : utilisé pour des décors fleuris originaux, comme les troncs aménagés à l'entrée du village. Il symbolise la nature environnante et la forêt qui encercle Neubois.
- **La Pierre** : omniprésente, elle rappelle le patrimoine bâti, les murs anciens, les fontaines en grès et le château du Frankenbourg. Fleurir ces lieux de mémoire renforce leur attractivité.
- **L'Eau** : source de vie et d'équilibre, elle est valorisée par la mise en avant des huit fontaines historiques du village et par la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage.
- **Le Fer** : clin d'œil à l'histoire de Neubois (une mine de fer est évoqué dans les documents d'époque), il est aujourd'hui incarné par l'acier corten, utilisé dans les panneaux et bacs à fleurs, apportant une touche contemporaine et chaleureuse.

Les journées citoyennes, moteur de la réussite

Impossible d'évoquer ce succès sans parler des journées citoyennes, organisées deux fois par an, au printemps et à l'automne. Près de 50 Neoboisiens y participent à chaque édition. Plantation de fleurs, entretien du cimetière, peinture, maçonnerie, nettoyage de l'église... Ces moments de convivialité sont devenus indispensables. Les journées citoyennes créent une véritable dynamique collective.



Des plantes et des équipements choisis pour s'adapter au climat

Au-delà de l'esthétique, le fleurissement de Neubois s'appuie sur un choix réfléchi d'espèces adaptées aux nouvelles conditions climatiques :

- Arbustes et vivaces capables de résister à la sécheresse.
- Plantes annuelles sobres en eau, avec des nouvelles espèces et variétés qui offrent une floraison continue tout en restant économes.

Ce choix, inspiré par les travaux de recherche horticole garantit un fleurissement durable, respectueux de la biodiversité et de l'environnement.

Un village qui attire les regards

Massifs fleuris, fontaines décorées, panneaux en corten mis en valeur par les plantations : Neubois est devenu une véritable curiosité touristique. Les visiteurs de passage dans la Vallée de Villé s'arrêtent pour photographier ses massifs et ses décorations saisonnières.



La fierté de ses habitants

Avec cette distinction, Neubois devient le seul village de la Vallée de Villé à obtenir trois fleurs. Une fierté pour les habitants, mais aussi une responsabilité : maintenir le niveau d'exigence, innover encore, et continuer à associer le plus grand nombre d'habitants.

Pour rappel, obtenir une troisième Fleur signifie que la commune ne se contente pas que de fleurir ses espaces, mais qu'elle met en œuvre une stratégie globale et cohérente qui associe la qualité et la diversité des plantations adaptées au climat, une gestion durable des ressources, la valorisation du patrimoine bâti et naturel, ainsi qu'une mobilisation active des habitants et bénévoles.

Vous ne le savez peut-être pas, une enquête Ipsos-CNVVF menée en 2022 a montré que près de 9 Français sur 10 considèrent leur cadre de vie comme agréable dans une commune labellisée et que 72 % des habitants estiment que leur village s'est amélioré ces dernières années grâce au fleurissement, preuve que ce label contribue directement au bien-être et à l'attractivité locale.

Un immense merci à tous !

Fabien DIGEL



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES LES RESULTATS 2025 MERCİ AUX PARTICIPANTS !



Un jury composé d'élus de Thanvillé a évalué en juillet dernier le fleurissement de nos maisons et jardins. Il a attribué une note à chaque maison fleurie, voici les lauréats :

Prix d'Excellence

EULMI Didier
FRIEDRICH Bruno
DIGEL Fabien
GASPERMENT Frédéric
GEIGER Philippe
LEBERT Cédric
SEITZ Gérard
WIRTH Jean-Marie
WIRTH Serge
ZIESEL René

Prix d'honneur

ANSELM Huguette
BENOIT Hubert
BLUNTZER Sylvie
BOCKSTALLER Gérard
BRANDT Richard
COLLIN Jean-Marc
DERUYVER Guy
FONCK Joël
FRIESS André
KOESSEL Christian
KAYSER Simone
LOEWENGUTH/SCHWARTZ Christine
MARCOT Christophe
MESCHBERGER Christiane
MEYER Richard
MOSSER Etienne
MOSSER Geoffroy
MOSSER Jean-Marie
MOSSER François
NEUBRAND Eric
NIERENBERGER Florian
LAZARUS Germaine
ROLLI Emile
ROOS Cédric
SCHAFFNER Dominique
SCHUH Raymond
SCHWEITZER Jérôme
THIRION Romuald
ULRICH Daniel
WIRTH Célestin

Prix d'encouragement

ANSTETT Marie-Antoinette
ARON Hubert
BARTZEN Rémy
BERNHARD Danièle
BERTRAND Christiane
BECHDOLFF Jean-Michel
BLUNTZER Marie-Odile
DOHM Martha
FRERING Dominique
GOETTELMAUN Jean-Marie
GRAF Georges
GRUSSENMEYER Stéphanie
LETOURNELLE Antoine
MARCOT Prosper
METZ André
MUNSCH Yves
NIERENBERGER Patrick
OZIAU François
REBOUL Matthieu
RENAUD Michel
RIETHMULLER Monique
SCHAEFFER Fabrice
SEITZ Christian
SIMON René
STEIMER Serge
THEIL Yann
WALTER Roland
WIRTH Béatrice
ZIEGLER Aurélie